

# Trump déclare la guerre commerciale dix questions pour comprendre

Les produits expédiés depuis la Chine, le Canada, le Mexique et bientôt l'Europe sont tous dans le viseur du président américain. Mais en quoi consistent ces fameux « droits de douane » et pourquoi sont-ils au cœur de la stratégie économique de Donald Trump ? Réponses avec les économistes Florence Pisani et Eric Dor.

## DÉCODAGE

**DOMINIQUE BERNIS**  
**MAXIME BIERMÉ**

**D**ès son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump a déclaré une guerre commerciale contre tous les produits et services qui ne sont pas fabriqués sur le sol américain. Si la chute des principaux indices boursiers américains constatée ce lundi ne le fait pas changer une énième fois d'avis, l'acier et l'aluminium produits à l'étranger seront taxés 25 % de plus aux Etats-Unis à partir de ce mercredi 12 mars. Des taxes supplémentaires qui s'ajoutent à celles déjà promulguées contre la Chine, le Canada ou encore le Mexique. Ainsi qu'aux nombreuses menaces à l'égard de l'Europe.

Mais pourquoi Trump a-t-il choisi de focaliser l'attention sur cet instrument et à quelles conséquences faut-il s'attendre s'il va réellement au bout de sa stratégie ? Tentative de réponses dans un contexte très mouvant avec Florence Pisani, directrice de la recherche économique chez Candriam et enseignante à l'Université Paris Dauphine, et Eric Dor, professeur et directeur des études économiques à l'Ieseg School of Management.

### 1

#### Qu'entend-on par « droit de douane » ?

Il s'agit d'une taxe imposée sur des marchandises achetées à l'étranger. Cette taxe vise à donner un avantage aux biens produits localement. C'est aussi une source de revenu pour les gouvernements, même si leur importance dans le financement des Etats est aujourd'hui faible.

### 2

#### Quels sont les produits concernés par cette taxe ?

La taxe peut toucher tant les produits finis et les services que des produits intermédiaires. « On peut penser à une entreprise qui importe de l'acier pour fabriquer des voitures », précise Florence Pisani. « Les biens importés sont taxés en

fonction du produit et du pays d'origine », complète Eric Dor. « L'Union européenne, par exemple, impose un tarif douanier commun dès lors qu'un produit arrive de l'extérieur de l'UE, mais les droits de douane diffèrent selon le type de produit importé. »

### 3

#### Comment sont-ils calculés ?

En général, ils sont calculés sur la valeur en douane des marchandises importées. « Mais ils peuvent aussi prendre la forme de droits spécifiques (un montant établi par kilogramme par exemple). Par ailleurs, les pays membres de l'OMC ne peuvent en principe pas faire de discrimination entre leurs partenaires commerciaux (sauf s'il existe un accord de libre-échange). « Dès lors, si un pays abaisse les droits de douane sur un produit en provenance d'un partenaire commercial, il doit aussi abaisser les droits de douane sur ce produit pour les autres pays avec lesquels il commerce », précise Florence Pisani. Un principe connu sous le nom de « clause de la nation la plus favorisée ».

### 4

#### Les droits de douane ont-ils toujours existé ?

« La pratique est en tout cas très ancienne », assure l'économiste. « Afin d'assurer le fonctionnement de la Cité, les Grecs percevaient déjà des droits de douane. A Bizance, l'Octava (instauré au IV<sup>e</sup> siècle après J.C.) était à la fois une taxe perçue sur les marchandises et une licence permettant de les revendre... »

Un peu plus proche de nous, aux Etats-Unis, la période du président McKinley a vu les droits de douane monter de 30 à 50 %. « A la fin des années 1890, McKinley voulait, comme Donald Trump aujourd'hui, protéger les industries nationales et accroître les recettes budgétaires », note Florence Pisani. « La situation était toutefois très différente : nous étions dans une phase d'industrialisation, les Etats-Unis étaient aussi très ouverts à l'immigration et la croissance



dans les services est restée forte. Rappelons aussi que la première hausse de droits de douane – dont McKinley avait été l'initiateur quelques années avant, lorsqu'il était élu au Congrès – avait, entraîné une flambée des prix et fait perdre aux Républicains les élections de 1890 ! »

Florence Pisani fait remarquer que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la tendance globale est à la baisse des droits de douane : « Le Gatt (ou Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) signé en 1947 visait à promouvoir le libre-échange et a posé les bases du multilatéralisme commercial. Cet accord et les cycles de négociations qui se sont succédés ont abouti en 1995 à la création de l'OMC et ont conduit à une forte baisse du niveau moyen des tarifs douaniers sur les biens manufacturés dans les pays développés : proches de 40 % en 1947, ils sont tombés à moins de 5 % aujourd'hui. »

### 5

#### Qu'espère Trump en augmentant les droits de douane ?

« Le problème, c'est que pour Donald Trump les droits de douane sont un outil qui permet d'atteindre plusieurs objectifs... souvent contradictoires d'ailleurs ! », note Florence Pisani. « C'est bien sûr pour lui un moyen de rééquilibrer les échanges extérieurs et de réindustrialiser les Etats-Unis. C'est aussi une source de recettes pour financer la reconduction de son coûteux programme de baisses d'impôts qui arrive à expiration en fin d'année. C'est enfin un moyen de faire pression sur ses partenaires pour obtenir des concessions, no-

tamment en matière de sécurité aux frontières. »

Pour l'économiste, il est important de distinguer menace et réalité. Pour l'instant, les droits de douane ont été augmentés de 20 % sur les produits chinois (contre les 60 % promis pendant la campagne !) et, après plusieurs allers-retours, la hausse sur les produits mexicains et canadiens est, au moins provisoirement, assez mesurée.

Il est encore très difficile d'apprécier ce que veut vraiment la nouvelle administration Trump et jusqu'où elle ira en matière de droits de douane. « Trump rêve même de pouvoir remplacer les impôts par des droits de douane, retournant ainsi à une période ancienne où les droits de douane constituaient l'essentiel des recettes fiscales. C'est bien sûr irréaliste car le poids de la dépense publique a fortement progressé depuis : taxer 3.000 milliards de dollars d'importations ne peut pas remplacer une collecte d'impôts assise aujourd'hui sur un reve-

**Une opératrice de l'usine « Computime Mexico » travaille sur des cartes électroniques destinées à être exportées vers les Etats-Unis.** © AFP.

## Donald Trump et les droits de douane depuis le début de son second mandat

Au 10 mars 2025

| Statut                            | Pays              | Description  |
|-----------------------------------|-------------------|--|
| <b>En application (4 février)</b> | Chine             | 10% sur tous les produits importés   |
| <b>En application (4 mars)</b>    | Mexique           | 25% sur tous les produits importés   |
| <b>En application (4 mars)</b>    | Canada            | 25% sur la plupart des produits importés, moindre taxation pour les ressources énergétiques                                  |
| <b>En application (4 mars)</b>    | Chine             | 10% supplémentaires sur tous les produits importés   |
| <b>Suspendu (6 mars)</b>          | Canada et Mexique | Annulation des droits de douane supplémentaires pour tous les produits qui sont concernés par l'accord USMCA ratifié en 2019 |
| <b>Prévu (12 mars)</b>            | Monde             | 25% sur l'acier et l'aluminium   |
| <b>Prévu (2 avril)</b>            | Monde             | Droits de douane non spécifiés sur les produits agricoles  |
| <b>Prévu (2 avril)</b>            | Monde             | Droits de douane non spécifiés sur toutes les voitures   |
| <b>Annoncé (sans date)</b>        | Europe            | Droits de douane de 25% sur tous les produits européens  |

Peterson Institute for International Economics, Wells Fargo Economic Insights - The New York Times

## Les revirements du président

### 21 janvier

**Au lendemain de sa prestation de serment comme 47<sup>e</sup> président des Etats-Unis, Donald Trump annonce que tous les produits qui arriveront du Mexique et du Canada seront taxés à 25 %, un revirement historique dans la politique économique du pays.**

### 23 janvier

**Dans un discours prononcé dans le cadre du sommet de Davos, Trump critique l'Europe et menace d'augmenter les droits de douane des produits européens qui arrivent aux Etats-Unis.**